

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 28 mars 2024**

**Délibération N° 2024 03 016 : Finances – Approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU) exercice 2023 – Budget Principal et Budgets annexes**

L'an deux mille vingt quatre, le 28 mars à 18 heures  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle de réunion au siège de la CCLLB, 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 21/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	4	Votants	34
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Patrick BETTON (suppléant M. Sylvain BIDIER) ; M. Diégo BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Agnès VERDIER.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Claire COULONNIER
Laure DUTERTRE	Hervé RONCIERE
Philippe WEHRLÉ	Michel DUTHEIL
Monique TROTIN	Bruno BOULAY
Catherine TRAPPLER	Agnès VERDIER
Sabrina RAPPART	Excusée
Guy LECLERC	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée

Secrétaire de séance : Claude Allaire

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau - Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération :

M. le Président expose :

Suite à l'entrée de la Communauté de communes dans le dispositif d'expérimentation du Compte Financier Unique tel prévu à l'article 242 de la Loi de finances pour 2019, « le compte financier unique se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion ».

Considérant que le CFU est soumis au vote de l'assemblée délibérante et doit être voté au plus tard le 30 juin n+1 ;

Considérant que sont concernés par le CFU, le budget principal 85600 et les budgets annexes relevant de la nomenclature M57 et désormais M49, par exclusion du seul budget annexe sous nomenclature M22 resté sous CA ;

Vu la présentation des comptes financiers uniques 2023 et dont les écritures sont retracées dans l'annexe récapitulative jointe à la présente ;

Considérant l'exactitude des écritures dressées au cours de l'exercice 2023 tant par l'ordonnateur que par le comptable public ;

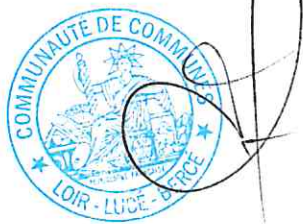
Sur proposition de M. Pascal DUPUIS, 1<sup>er</sup> Vice-Président (M. le Président s'étant retiré de la salle des délibérations) ;

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

1.- **Approuve** l'ensemble des comptes financiers uniques de l'exercice 2023 du budget principal 85600 et des budgets annexes suivants : 85603 « Service d'eau », 85604 « Centre artisanal », 85605 « ZAE du Val de Loir », 85609 « SPANC », 85611 « Zone de Mont-sur-Loir », 85612 « Zone de Charence », 85607 « Lotissement de l'Aurière » et 85650 « Lotissement du Val de Loir », ci-après tels qu'annexés et dont les écritures sont retracées dans l'annexe générale récapitulative jointe à la présente ;

**Adopté avec 1 abstention.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



**La Secrétaire de séance  
Mme Claude ALLAIRE**